

NAO 2015

Négociations Annuelles Obligatoires

Les malheurs de GrandVision, qui « ne peut pas » augmenter ses salariés à cause de l'augmentation des minima, **signée par la CFTC (+172 € en moyenne sur des minima qui n'avaient pas ou peu bougé depuis 10 ans).**

OD, contrairement à ce qui est dit, vous n'êtes **pas impactés**, car la hausse des minima compense totalement votre prime pour diplôme.

Quant au choix de l'**enveloppe d'augmentation**, nous vous laissons juger :
Cours de la bourse, société GNVV : valeur + 3 millions d'euros en 7 mois !

05/10 : acquisition de la chaîne américaine d'optique For Eyes (116 magasins).

20/08 : croissance de 22% du bénéfice net S1 (Semestre 1).

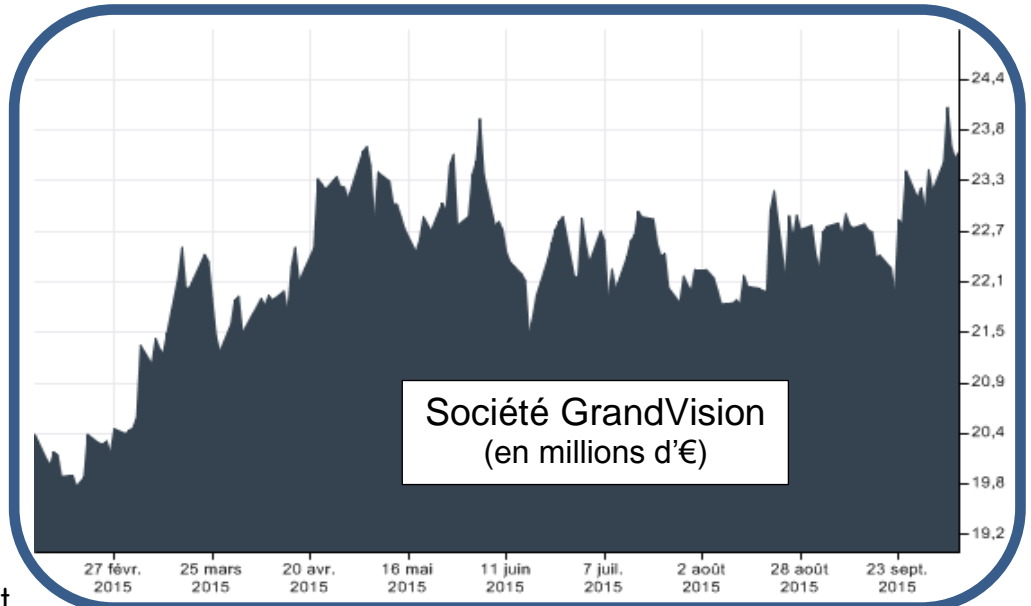
GrandVision a annoncé ses résultats du 1^{er} semestre 2015.

Les revenus ont progressé de 16,9%, à 1,61 M d'€, ou 15,5% à changes constants. La croissance organique des revenus, de 6,5%, provient essentiellement d'une croissance à comparable de 5,2%.

Les acquisitions ont eu un impact sur les revenus de 8,9%. L'Ebitda ajusté a augmenté de 17,2%, à 259 M d'€, ou de 15,7% à changes constants. Le **bénéfice net** de la période a progressé de **21,6%**, à **118 M d'€**. Le bénéfice net attribuable aux porteurs de titres a grimpé de **22,4%**, à **109 M d'€**. Le bénéfice par action (basique et dilué) a augmenté de 23,2% à 0,43 €.

Le conseil a approuvé un dividende intermédiaire de 0,14 € par action.

Source : Jean-Noël Legalland - ©2015, Boursier.com



Vous comprendrez tous que si la Direction décide de ne pas nous augmenter, c'est par **choix** et non par nécessité !!!

Renseignez-vous...



: WWW.CFTCOPTICAL.COM

Posez vos questions...



: section.cftc.gvf@free.fr



Laurent (GO) **06.60.06.58.19**

Nora (GdO) **06.12.79.04.87**

Yannick (Nouan) **06.81.66.20.04**

Thierry (Siège) **06.49.80.51.76**